

# Document d'Informations Clés

## Objectif

Cette fiche d'information met à votre disposition des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas de matériel publicitaire. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, le risque, le coût et les gains et pertes potentiels de ce produit, et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit	UBS (CH) Investment Fund - Bonds CHF Inland ESG Passive II, un compartiment du fonds à compartiments multiples UBS (CH) Investment Fund
ISIN	CH0594527738
Emetteur	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Téléphone	Pour plus d'informations, appelez le +41 61 288 2020.
Site Internet	<a href="http://www.ubs.com/funds">www.ubs.com/funds</a>

L'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) est responsable de la supervision d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle, concernant ce document d'informations clés aux investisseurs.

Cette fiche d'informations clés relatives aux produits d'investissement de détail et fondés sur l'assurance (PRIIP) est approuvée en Suisse.

UBS Fund Management (Switzerland) SA est autorisée en Suisse et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Les présentes informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 2023-01-01.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit complexe qui peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit?

### Type

UBS (CH) Investment Fund est un fonds contractuel à compartiments multiples de droit suisse du type "Autres fonds en placements traditionnels" au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006

### Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance (autrement dit, il est de type ouvert). L'émetteur peut résilier le produit de manière anticipée. Le montant que vous recevrez en cas de résiliation anticipée peut être inférieur à celui que vous avez investi.

### Investisseurs visés

L'objectif de placement de ce compartiment consiste principalement à reproduire passivement l'indice de référence représentatif SBI® ESG Domestic AAA-BBB (TR) pour les obligations libellées en francs suisses (CHF) (benchmark) et à réaliser une performance correspondant à son évolution. L'indice de référence mesure l'évolution des obligations libellées en francs suisses (CHF) en tenant compte de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces facteurs sont quantifiés à l'aide d'un cadre fourni par Inrate (une agence suisse indépendante de notation de la durabilité) et des données de durabilité correspondantes. L'indice de référence est composé des composantes du SBI Domestic AAA-BBB qui sont notées au moins C+ sur une échelle de notation ESG allant de A+ au maximum à D- et qui réalisent moins de 5% de leur chiffre d'affaires dans des activités controversées.

Le fonds n'effectue pas d'activités de prêt de titres.

Le rendement du fonds dépend principalement de l'évolution des taux d'intérêt, de la qualité de crédit des émetteurs et des intérêts perçus. Le rendement peut également être influencé par les fluctuations des taux de change, dans la mesure où il existe des positions actives ou non couvertes

Les revenus de cette catégorie d'actions sont réinvestis.

### Catégorie des petits investisseurs

Ce fonds s'applique aux investisseurs professionnels avec une connaissance financière basique, qui peuvent accepter une possible perte sur le capital investi. Le fonds vise à générer une part importante de son rendement par des revenus récurrents et correspond à un objectif d'investissement responsable, tout en accordant un accès quotidien au capital dans le cadre de conditions de marché normales. Avec leurs investissements dans ce fonds, les investisseurs peuvent satisfaire leur besoin d'investissement à court terme. Le fonds est adapté pour être acquis uniquement dans un mandat sous gestion.

### Banque dépositaire

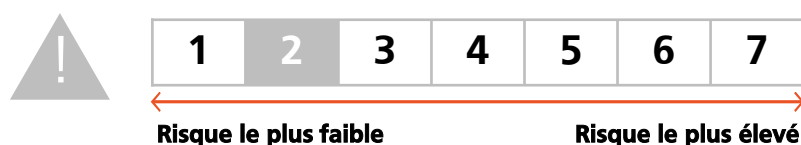
UBS Switzerland AG

### Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement des informations sur le Bonds CHF Inland ESG Passive II et les catégories de parts disponibles, ainsi que le prospectus complet et les derniers rapports annuels ou semestriels et d'autres informations auprès de la société de gestion du fonds, de l'administration centrale, du dépositaire, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne sur [www.ubs.com/funds](http://www.ubs.com/funds). Vous trouverez le cours actuel sur [www.ubs.com/funds](http://www.ubs.com/funds)

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que vous allez conserver le produit pendant 3 an(s).

L'indicateur synthétique de risque (ISR) fournit des informations sur le niveau de risque de ce produit comparé à d'autres produits. Il est calculé à partir des performances passées et peut indiquer la probabilité que ce produit puisse subir une perte en fonction des conditions de marché futures (inconnues).

L'indicateur synthétique de risque (ISR) de ce produit correspond à 2 sur 7, soit une catégorie de risque faible.

Cet indicateur évalue le risque de pertes sur la performance future à un niveau faible. Les performances passées ne donnent pas une indication fiable des résultats futurs, si bien que le risque effectif de perte peut varier considérablement.

Veillez noter qu'il existe un possible risque de change si votre monnaie de référence n'est pas la même que la monnaie du produit. Les paiements que vous recevrez seront libellés dans une autre monnaie de sorte que votre rendement final dépendra du cours de change des deux monnaies. L'indicateur ci-dessus ne tient pas compte de ce risque.

Le produit peut être soumis à d'autres facteurs de risque qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque (ISR), par exemple des risques opérationnels, politiques et juridiques. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne comporte pas de protection contre les aléas de marché, si bien que vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

Si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements auxquels vous avez droit, vous pourriez perdre la totalité du capital investi.

Cependant, vous pourriez bénéficier d'un dispositif de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer un versement?») Cette protection n'est pas prise en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.

### Scénarios de performance

La rentabilité de ce produit dépend de l'évolution future du marché. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être déterminée avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont uniquement des exemples de la performance la moins bonne, moyenne et la meilleure enregistrée par le produit ces 10 dernières années. Les marchés pourraient se comporter très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:	<b>3 ans</b>		
<b>Exemple d'investissement:</b>	<b>10000 CHF</b>		
	<b>Si vous sortez après 1 an</b>	<b>Si vous sortez après 3 ans</b>	
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucune garantie de rendement si vous vendez votre placement avant une durée de 3 an(s). Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7210 CHF	7250 CHF
	Rendement annuel moyen	-27.9%	-10.2%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8250 CHF	7990 CHF
	Rendement annuel moyen	-17.5%	-7.2%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9410 CHF	9800 CHF
	Rendement annuel moyen	-5.9%	-0.7%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10220 CHF	10880 CHF
	Rendement annuel moyen	2.2%	2.9%

Le scénario de tension indique le montant que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Les chiffres indiqués ne prennent pas en compte votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant que vous recevrez.

Ces types de scénarios s'appliquaient à un placement effectué entre 2012-11-01 et 2022-10-01.

### Que se passe-t-il si UBS Fund Management (Switzerland) AG n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. En outre, UBS Switzerland AG, qui est l'administrateur fiduciaire du fonds et est responsable de la garde de ses actifs (le "dépositaire"), est exposée à un risque potentiel de défaillance en cas de perte des actifs du fonds détenus par le dépositaire. Ce risque de défaillance est toutefois limité, car l'administrateur fiduciaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du fonds. L'administrateur fiduciaire est responsable envers le fonds ou les investisseurs du fonds de la perte d'un instrument financier conservé par le dépositaire ou l'un de ses agents, sauf si le dépositaire peut prouver que la perte résulte d'un événement extérieur échappant à son contrôle.

### Que va me coûter cet investissement?

La personne qui vous conseille sur ce produit ou qui vous le vend peut vous facturer d'autres coûts. Dans ce cas, cette personne vous informera de ces coûts et de leur incidence sur votre placement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux indiquent les montants qui seront soustraits de votre placement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants sont fonction de la somme que vous avez investie, de la durée de votre placement et de la performance du produit. Les exemples présentés sont basés sur différents montants d'investissement et différentes périodes de détention.

Nous avons supposé:

- que la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres durées de détention, nous avons pris pour hypothèses les performances indiquées dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF est investi.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	592 CHF	588 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	5.9%	2.0% Chaque année

(\*) Montre l'incidence des coûts sur votre rendement chaque année durant la période de détention. Par exemple, si vous cessez de détenir le produit après la fin de la durée de détention recommandée, la prévision de rendement moyen par an devrait être de 1.3% avant déduction des frais et 1.3% net de frais.

#### Synthèse des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.0% du montant acquitté à la souscription de ce placement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 300 CHF
Coûts de sortie	3.0% de votre placement avant que le montant ne vous soit versé.	291 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.0% de la valeur de votre placement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts effectifs de l'an dernier. Pour les produits lancés depuis moins d'un an, il s'agit d'une estimation basée sur les coûts représentatifs.	1 CHF
Coûts de transaction		0 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.	0 CHF

Les chiffres ne tiennent pas compte des frais supplémentaires prélevés à titre anti-dilutif pour les investisseurs existants/restants lors des achats ou des ventes. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus sur [www.ubs.com/funds](http://www.ubs.com/funds)

#### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 3 An(s)

La période de détention recommandée pour ce produit est de 3 an(s). Il s'agit de la période de détention recommandée au regard des risques et de la performance escomptée du produit. Veuillez noter que le rendement attendu n'est pas garanti. Plus la période effective de détention s'éloignera de la période de détention recommandée pour le produit, plus le risque de perte effectif s'écartera des hypothèses établies pour ce produit. Selon vos besoins et vos restrictions, une durée de détention différente pourrait être plus adaptée à votre situation. Par conséquent, nous vous recommandons d'évoquer cet aspect avec votre conseiller à la clientèle. En principe, les investisseurs peuvent exiger le remboursement des parts de la société de gestion du fonds tous les jours de transaction.

#### Comment puis-je formuler une réclamation?

En cas de réclamation au sujet du produit, du fabricant du produit ou de la personne qui vous a recommandé ou vendu le produit, veuillez contacter votre conseiller clientèle ou nous contacter à [sh-am-complaint-switzerland@ubs.com](mailto:sh-am-complaint-switzerland@ubs.com)

#### Autres informations pertinentes

Vous trouverez des informations sur les performances historiques et les calculs des scénarios de performances antérieurs sur [www.ubs.com/funds](http://www.ubs.com/funds)